

**DECRET N° 2014 -624 DU 9 OCTOBRE 2014**  
Chargeant **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières (MECGCCRPRNF) de l'intérim de Madame **Dorothee A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pour compter du **samedi 6 septembre 2014** jusqu'à son retour.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret 2013-457 du 08 octobre 2013 portant la composition du Gouvernement.
- Vu** le décret n° 2014-545 du 08 septembre 2014 chargeant Monsieur **François A. ABIOLA**, Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'intérim du Chef de l'Etat.

**DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pendant l'absence de Madame Dorothee A. KINDE GAZARD, Ministre de la Santé, son intérim sera assuré par **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de l'Environnement, Chargé de la gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières pour compter du **samedi 08 septembre 2014 jusqu'à son retour**.

**Article 2** : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 09 octobre 2014

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement absent et P.O.,

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'intérim du Chef de l'Etat

  
**François Adébayo ABIOLA**